

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Gert-Jan Stads, Grégoire Bani et Léa Vicky Magne Domgho

INDICATEURS CLÉS, 2000–2011

Dépenses totales consacrées à la R&D agricole publique	2000		2008		2011
Francs CFA (en millions, prix constants de 2005)	696,7		1.506,8		1.357,4
Dollars PPA (en millions, prix constants de 2005)	2,6		5,6		5,1
Croissance globale		116%		-10%	
Effectif total des chercheurs agricoles (secteur public)					
Équivalents temps plein (ÉTP)	125,0		104,5		104,0
Croissance globale		-16%		-1%	
Intensité de la recherche agricole					
Part des dépenses dans le PIB agricole	0,50%		1,16%		0,94%
Chercheurs ÉTP par 100 000 agriculteurs	24,96		20,17		19,76

Note : La page 4 présente une liste des sigles, des définitions et un bref aperçu des organismes de R&D agricoles.

► Depuis l'an 2000, avec le retour à la paix, les dépenses de R&D agricole n'ont cessé de croître avant de se stabiliser entre 2008 et 2011 ; à noter toutefois que les niveaux demeurent bien en-deçà des niveaux enregistrés avant la guerre.

► On note, depuis 2000, un affaiblissement progressif de la capacité de recherche agricole des centres administrés par la DGRST qui s'explique par le départ à la retraite d'un grand nombre de chercheurs et d'un gel à long terme qui frappe le recrutement dans la fonction publique.

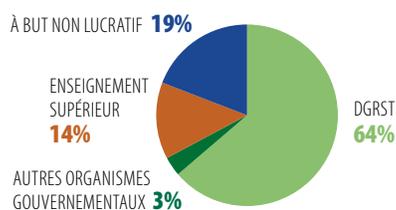
► Au Congo, c'est principalement l'État qui pourvoit au financement de la recherche agricole ; les contributions des bailleurs de fonds sont modestes par comparaison au niveau de soutien dont bénéficient de nombreux autres pays africains.

RESSOURCES FINANCIÈRES, 2011

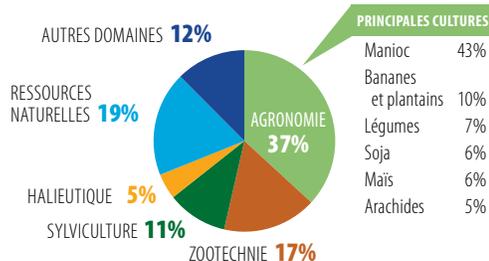
Répartition des dépenses	
Salaires	26%
Frais d'exploitation et coûts des programmes	42%
Immobilisations	31%
Sources de financements	
Subventions d'État, financement de base	73%
Subventions d'État, autres	24%
Bailleurs de fonds	3%

Notes: Les calculs comprennent uniquement les centres de la DGRST. Des données financières pour le CRESSH n'étaient pas disponibles.

PROFIL INSTITUTIONNEL, 2011



ORIENTATION DE LA RECHERCHE, 2011

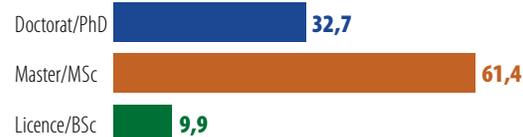


Notes : Les cultures « principales » sont celles qui absorbaient l'attention d'au moins 5 % de tous les chercheurs agronomes ; 24 % de l'effectif total des agronomes travaillaient sur une vaste gamme d'autres cultures.

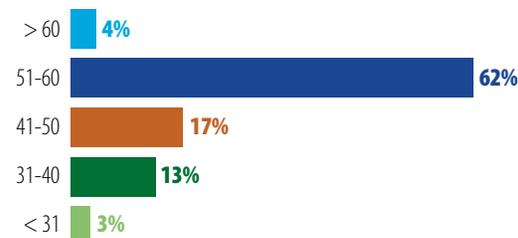
PROFIL DES CHERCHEURS, 2011



Effectif ÉTP par diplôme



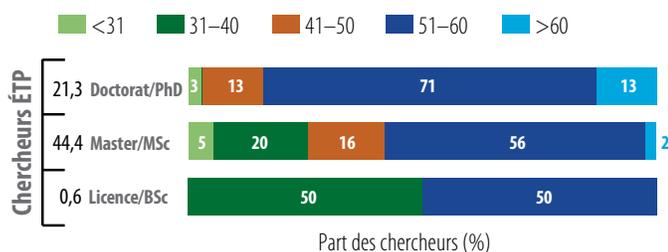
Répartition par tranche d'âge



▶ Par suite des restrictions imposées à longue échéance au recrutement dans la fonction publique, le Congo fait face à un vieillissement collectif des chercheurs agricoles employés dans les organismes gouvernementaux. Ainsi deux tiers des chercheurs des centres de la DGRST ont actuellement entre 50 et 60 ans. L'âge légal de départ à la retraite étant de 60 ans pour les fonctionnaires, le système de recherche agricole congolais peut s'attendre à d'importants défis dans les années à venir.

▶ Si le Congo veut s'assurer une « masse critique » de scientifiques agricoles à l'échelle nationale, le gouvernement doit impérativement recruter et former des jeunes chercheurs et affecter suffisamment de ressources à la mise en œuvre de programmes de recherche, de manière à motiver les chercheurs et à assurer leur engagement à long terme. Une première mesure à prendre dans le cadre d'une telle stratégie serait d'instaurer la parité des traitements (salaires et âge légal de départ à la retraite) des secteurs gouvernemental et universitaire.

Répartition des chercheurs de la DGRST par tranche d'âge, 2011



Centre DGRST	Chercheurs agricoles ÉTP	Pourcentage de chercheurs ayant plus de 51 ans
CRHM	1,0	100%
CRVZ	14,0	100%
CRIPT	1,8	83%
CRAL	13,0	81%
CERVE	12,8	69%
CRESSH	1,3	69%
CERAG	6,0	67%
CRFO	2,0	50%
CRCRT	2,4	33%
CRFL	3,6	25%
GERDIB	8,4	7%
Total	66,3	66%

Notes : Ne sont pas inclus dans cette figure les techniciens et autres auxiliaires diplômés qui ne sont pas comptés comme « chercheurs » dans la classification officielle. Les données reflètent la part de temps consacrée à la R&D agricole, et non pas à d'autres activités.

Deux tiers des chercheurs de la DGRST (et 84 % des titulaires d'un doctorat/PhD) atteindront l'âge de la retraite entre 2011 et 2021. Seulement 12 chercheurs agricoles (ÉTP) de la DGRST ont entre 20 et 29 ans.

▶ LA PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHERCHEURS AGRICOLES

Vus collectivement, les chercheurs agricoles congolais se rangent parmi les plus âgés d'Afrique. S'agissant des centres de la DGRST, 18 sur 21 chercheurs ÉTP titulaires d'un doctorat vont partir à la retraite d'ici 2021. À moins d'un recrutement dans l'immédiat, les trois principaux centres du Congo (CRVZ, CRAL et CERVE) doivent s'attendre à perdre jusqu'à 100 %, 81 % et 69 % (respectivement) de leurs chercheurs dans la décennie à venir. De tous les chercheurs travaillant dans les centres de la DGRST, 12 chercheurs seulement ont entre 20 et 39 ans, et 6 d'entre eux travaillent au GERDIB.

Pour garantir la continuité à longue échéance de la recherche agricole, il faut pouvoir disposer en tout temps d'une « masse critique » de chercheurs, affichant de plus une répartition par âge équilibrée. Le Congo ne pourra réaliser ses objectifs actuels de développement agricole que s'il a un plan national de recherche agricole bien défini et qui prévoit la mise en œuvre de programmes durables puisque bien dotés en personnel et en moyens financiers. Les besoins de recrutements et de formations devront être déterminés après à un examen détaillé de l'ensemble de compétences existantes et en escomptant l'effet de pertes de capacité à venir, sur le déroulement de programmes de recherche futurs. Par ailleurs, il est important que l'État et la coopération au développement s'engagent à fournir, dans les années à venir, des financements adéquats et renouvelés à longue échéance : un tel appui est indispensable au maintien et au développement des acquis immédiats en termes de ressources humaines, qui finiront par se traduire en résultats de recherche palpables.

INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS

	Effectif total des chercheurs, 2011 (ÉTP)	Croissance de l'effectif, 2008-2011	Proportion des titulaires d'un doctorat, 2011 (ÉTP)
Congo, Rép.	104,0	-1%	31%
Congo, Rép. Dém.	423,9	25% ^a	13%
Gabon	42,6	-22%	20%
République centrafricaine	134,0	13% ^b	14%

^a et ^b. Dans le cas de la RDC et de la RCA, cette croissance se base sur les données relatives à la période 2009-2011.

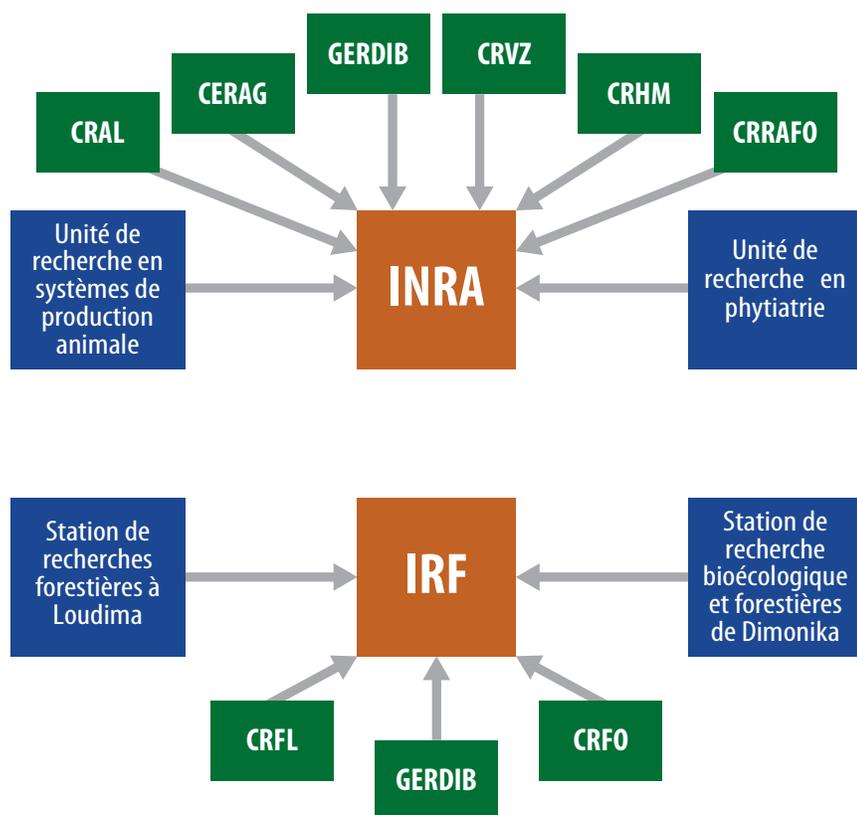
DÉFI

- La relance du secteur agricole congolais revêt une importance cruciale aussi bien pour la lutte contre la pauvreté rurale, que pour la diversification de l'économie à l'heure où le pétrole – principale source de revenus du Congo – amorce une baisse. Pour réussir, le Congo doit élaborer des politiques nationales de recherche agricole et des lignes directrices claires ; en outre, son programme de recherche doit être mieux coordonné et guidé par des directives plus strictes que cela n'a été fait sous le système actuel.

OBSERVATION

- La réorganisation des centres de recherche de la DGRST en un institut national de recherche agricole (INRA) et un institut de recherche forestière (IRF) constitue un premier pas vers la coordination et l'harmonisation de la R&D agricole nationale. Néanmoins, le recrutement, le financement de programmes de R&D, et la réhabilitation des stations de recherches sont nécessaires pour que les efforts de R&D agricole entrepris par le Congo portent leurs fruits sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la durabilité de l'environnement.

L'établissement de l'INRA et de l'IRF



► REGROUPEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE

À la différence de la plupart des pays africains qui, dès les années 1970, 1980 ou 1990, avaient regroupé de nombreuses petites structures de R&D agricole pour en faire un seul institut national de recherche agricole, le Congo n'a jamais connu une telle réforme. En approuvant, en 2012, la création de l'INRA et de l'IRF, le gouvernement a mis en branle un processus de changement. À la date de janvier 2014, les décrets portant création définitive des deux instituts n'ont pas encore été signés, mais les travaux préparatoires sont à un stade avancé. Non seulement les nouveaux instituts auront une plus grande autonomie financière et de gestion, on s'attend aussi à ce qu'ils soient plus efficaces et mieux capables de tirer parti des économies d'échelle. Ceci, grâce à une coordination des efforts de recherche qui réduira les cas de chevauchements, à une exploitation rationalisée des ressources humaines et financières et à une simplification des liens avec les organisations paysannes. Et, chose importante, ces réformes faciliteront le recrutement.

Le gouvernement a prévu des fonds pour la construction de deux nouveaux sièges : celui de l'INRA à Oyo, et celui de l'IRF à Ouesso. Bon nombre de chercheurs actuellement domiciliés à Brazzaville seront priés de déménager vers ces endroits éloignés, une fois les travaux de construction accomplis.

Note : Selon le plan, le CRESSH et le CRIPT deviendront des instituts autonomes ; une fusion du CERVE et du CRCRT donnera l'IRSEN ; enfin, les recherches que mène actuellement le GERDIB seront réparties entre l'IRSA, l'IRF, et l'IRSEN.

INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS (suite)

	Dépenses totales, 2011 (dollars PPA 2005, millions)	Augmentation globale des dépenses, 2008–2011	Part des dépenses dans le PIB agricole, 2011
Congo, Rép.	5,1	-10%	0,94%
Congo, Rép. Dém.	16,2	76% ^c	0,17%
Gabon	0,6	-57%	0,08%
République centrafricaine	2,7	41% ^d	0,16%

^c et ^d. Dans le cas de la RDC et de la RCA, cette croissance se base sur les données relatives à la période 2009–2011.

LES ORGANISMES DE RECHERCHE AGRICOLES DU CONGO

Placée sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique, la DGRST coordonne et supervise les activités de recherche de 14 organismes de recherche, dont 11 sont dédiés à l'agriculture. En 2011, l'effectif total combiné de ces 11 organismes revenait à près des deux tiers des chercheurs agricoles congolais. Parmi les organismes les plus importants de la DGRST on relève le CRVZ (14 chercheurs ÉTP en 2011), le CRAL (13 ÉTP) et le CERVE (13 ÉTP). Le CNES, qui effectue quelques recherches pédologiques et qui occupait 4 ÉTP en 2011, est le seul organisme gouvernemental qui ne relève pas de la DGRST. Quant au secteur de l'enseignement supérieur, il est composé de deux organismes relevant de l'Université Marien Ngouabi et, absorbait, en 2011 14 % de la capacité de recherche agricole congolaise. Comparativement à la plupart des pays africains, le secteur sans but lucratif occupe une place relativement importante dans la R&D agricole congolaise, et va en s'amplifiant. De ce fait, AGRICONGO (6 ÉTP en 2011) effectue des recherches adaptatives sur les cultures maraîchères vivrières et fruitières, de même que sur les plantes fourragères, et le CRDPI (14 ÉTP en 2011) effectue des recherches sylvicoles. Comme indiqué à la page 3, la R&D agricole du Congo subit actuellement des réformes institutionnelles majeures impliquant une restructuration de ces organismes. L'information fournie dans la présente section reflète la situation de 2011, l'année la plus récente pour laquelle l'équipe ASTI dispose des données les plus complètes.



Consultez le site web www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo, pour voir la liste complète des organismes inclus dans l'analyse de la série de données pour la République du Congo.

SIGLES ET ACRONYMES

CERAG	Centre de recherche sur l'amélioration génétique des plantes tropicales
CERVE	Centre d'études sur les ressources végétales
CNES	Centre national d'étude du sol
CRAL	Centre de recherche agronomique de Loudima
CRCRT	Centre de recherche sur la conservation et la restauration des terres
CRESSH	Centre de recherche et d'étude en sciences sociales et humaines
CRFL	Centre de recherche forestière du littoral
CRFO	Centre de recherche forestière de Ouesso
CRHM	Centre de recherche hydrobiologique de Mossaka
CRIPT	Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie

GESTION DES DONNÉES ASTI : MÉTHODES ET PROCÉDURES

- ▶ La plupart des **données sous-tendant cette fiche** ont été obtenues de première main par la tenue d'enquêtes ; d'autres ont été puisées à sources secondaires ou bien sont le fruit d'estimations.
- ▶ La **recherche agricole publique** englobe les recherches effectuées au sein d'organismes gouvernementaux et d'enseignement supérieur, de même que par des institutions à but non lucratif.
- ▶ Pour le calcul des données afférentes aux ressources humaines et financières, ASTI applique le concept **équivalent temps plein (ÉTP)** qui considère le pourcentage du temps de travail que les scientifiques consacrent aux activités de recherche, ce par rapport à leurs autres tâches.
- ▶ ASTI présente ses données financières en monnaie locale et en dollars dits « **parité de pouvoir d'achat** » (PPA), 2005 étant l'année de référence dans les deux cas. Les taux PPA reflètent mieux le pouvoir d'achat relatif des monnaies que ne le font les taux de change courants puisqu'ils comparent les prix d'un ensemble assez diversifié de biens et services échangés sur les marchés locaux – plutôt qu'internationaux.
- ▶ S'agissant du secteur de **l'enseignement supérieur**, l'équipe ASTI procède à des **estimations des dépenses** de recherche puisque celles-ci ne peuvent être séparées des autres dépenses.
- ▶ En raison de **l'arrondissement des nombres décimaux**, il peut arriver que la somme des pourcentages dépasse les 100 %.



Vous trouverez de plus amples détails sur la méthodologie ASTI sur la page web www.asti.cgiar.org/fr/methode-et-procedures. Une information complémentaire concernant la R&D agricole en République du Congo est présentée à la page <http://www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo>.

QUI SOMMES-NOUS ?

De par ses nombreuses collaborations avec des organismes de R&D nationaux et régionaux ainsi qu'avec des institutions internationales, **programme ASTI sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles** constitue une source exhaustive et fiable d'informations sur les systèmes R&D agricole du monde en développement. Il est géré par **l'Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI)**, qui – en tant que membre du CGIAR – contribue à la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans le monde en élaborant des solutions politiques solidement étayées et durables. Placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique, la **Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST)** supervise la plupart des activités de R&D en République du Congo. La DGRST est un organe exécutif responsable de la mise en œuvre et de la gestion de la politique scientifique nationale.

Le programme ASTI/IFPRI et DGRST tiennent à remercier chaleureusement les organismes de R&D qui ont participé à l'exercice de collecte des données et contribué à l'élaboration de la présente fiche d'information. L'équipe ASTI remercie également la Fondation Bill et Melinda Gates pour les contributions généreuses dont elle appuie ses activités en Afrique subsaharienne. Rédigée en tant que produit du programme ASTI, cette fiche n'a pas été soumise à une évaluation par des pairs ; les points de vue exprimés sont ceux des auteurs : ils ne reflètent pas nécessairement les principes ou points de vue de l'IFPRI ou de la DGRST.

Copyright © 2014 Institut international de recherches sur les politiques et Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Nous autorisons la reproduction d'une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et DGRST). Veuillez contacter l'IFPRI à l'adresse ifpncpyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.